

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 19 décembre 2025

## Accord européen sur les NGT : une avancée décisive pour l'innovation variétale, la souveraineté alimentaire et la transition agricole

**Le Collectif en faveur de l'innovation variétale salue le vote du Conseil de l'Union européenne en faveur du cadre réglementaire des NGT ce 19 décembre.**

Après plusieurs années de débats, cette décision marque un **tournant majeur pour les agriculteurs, les filières agroalimentaires et la recherche européenne**. Elle envoie un signal fort en faveur de la science et de l'innovation. Cela permettra aux semenciers de continuer à développer des variétés répondant aux nombreuses attentes comme l'adaptation au changement climatique, la résistance aux maladies et aux ravageurs, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et les exigences techniques des filières agroalimentaires. En distinguant clairement certaines NGT des OGM transgéniques, l'Union européenne opte pour un **cadre proportionné, garant d'un progrès scientifique responsable, stimulant l'innovation variétale**.

A travers cette décision, l'Europe se dote d'un cadre pour renforcer **la compétitivité des filières**, et rester **un acteur agricole majeur et souverain au niveau mondial**.

S'il s'agit aujourd'hui d'une étape clé, il revient désormais au Parlement d'adopter à son tour, l'accord de compromis du trilogue afin que le texte puisse être définitivement adopté. Le Collectif appelle les eurodéputés à concrétiser cette avancée majeure pour l'agriculture européenne.

Enfin, le Collectif souligne la nécessité d'une **vigilance accrue lors de la mise en œuvre du règlement** afin de garantir la sécurité juridique, assurer un accès équitable à l'innovation pour les entreprises de sélection, les agriculteurs et les filières, tout en préservant la diversité des modèles agricoles et semenciers.

*Pour rappel : Le 5 juillet 2023, la Commission européenne a présenté un projet de règlement visant à encadrer l'utilisation des Nouvelles Techniques Génomiques (NGT) en Europe. Le*

Parlement européen a arrêté sa position le 7 février 2024, suivi par le Conseil de l'Union européenne le 14 mars 2025. Les trois institutions ont ensuite engagé des négociations en trilogue, qui ont abouti à un accord le 4 décembre 2025. Avant son entrée en vigueur, le règlement doit encore être formellement approuvé par le Conseil puis par le Parlement européen.

## CONTACT – AGENCE GULFSTREAM COMMUNICATION

**Vanessa LAI**  
06 03 51 61 89  
[vlai@gulfstream-communication.fr](mailto:vlai@gulfstream-communication.fr)

## A PROPOS DU COLLECTIF

Le Collectif pour l'innovation variétale regroupe 31 organisations représentatives des agriculteurs et des filières agricoles et agro-alimentaires qui souhaitent valoriser l'intérêt de la sélection variétale pour répondre aux enjeux du changement climatique et de souveraineté alimentaire. Ce collectif s'est constitué en 2019, au moment où la nouvelle Commission Européenne se mettait en place et avait demandé dans un courrier que la France rejoigne les pays européens qui demandent une révision de la directive OGM 2001/18/CE afin de donner un cadre clair à l'utilisation des nouvelles techniques d'amélioration des plantes (NBT). L'ambition est de permettre à tous les acteurs de la chaîne agroalimentaire française de bénéficier des techniques innovantes de génomique et de développer leurs activités dans un cadre légal, prévisible et praticable, permettant aux membres du collectif de mener en confiance des projets d'innovation.

## SIGNATAIRES

[Association générale des producteurs de blé \(AGPB\)](#) - Eric Thiroin  
[Association générale des producteurs de maïs \(AGPM\)](#) - Franck Laborde  
[Association interprofessionnelle de la betterave et du sucre \(AIBS\)](#) - Alain Carré  
[Association nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences Oléagineuses \(ANAMSO\)](#) - Laurent Bourdil  
[Association nationale des industries alimentaires \(ANIA\)](#) - Jean-François Loiseau  
[Association nationale de la meunerie française \(ANMF\)](#) - Jean-François Loiseau  
[l'institut technique agricole des filières des céréales, des pommes de terre, du lin et du fourrage \(ARVALIS\)](#) - Jean-Marc Schwartz  
[Centre français du riz](#) – Bertrand Mazel  
[Confédération Générale des planteurs de Betteraves \(CGB\)](#) - Franck Sander  
[Fédération Nationale des négociants en pomme de terre, ail, oignon, échalote et légumes en gros \(FEDEPOM\)](#) - Dominique Père  
[Fédération nationale des producteurs de plants de pommes de terre \(FN3PT\)](#) - Eric Fallou  
[Fédération nationale des agriculteurs Multiplicateurs de semences \(FNAMS\)](#) - Thomas Bourgeois  
[Fédération nationale des industries des corps gras \(FNCG\)](#) - Yves Delaine  
[Fédération nationale de la production de semences de maïs et de sorgho \(FNPSMS\)](#) - Pierre Pages  
[Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles \(FNSEA\)](#) - Arnaud Rousseau  
[Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux \(FOP\)](#) - Benjamin Lammert  
[Interprofession de la filière céréalière française \(Intercereales\)](#) - Benoit Pietrement  
[Interprofession des fruits et légumes frais \(INTERFEL\)](#) – Daniel Sauvaitre  
[Industries de Première Transformation de l'Agriculture \(IPTA\)](#) - Christian Spiegeleer  
[Jeunes agriculteurs \(JA\)](#) - Pierrick Horel  
[La Coopération Agricole \(LCA\)](#) - Dominique Chargé  
[Fédération des négociants agricoles \(NEGOA\)](#) - Antoine Pissier  
[L'Interprofession des semences et plants \(SEMAE\)](#) - Pierre Pages  
[Syndicat national des fabricants de sucre \(SNFS\)](#) - Christian Spiegeleer  
[Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale \(SNIA\)](#) – François Christian Cholat  
[Syndicat des Riziculteurs de France et Filière \(SRFF\)](#) - Bertrand Mazel  
[L'Institut technique de la filière des huiles et protéines végétales, et de la filière chanvre \(Terres inovia\)](#) - Gilles Robillard  
[L'Interprofession des huiles et protéines végétales \(Terres Univia\)](#) - Benjamin Lammert  
[Union française des semenciers \(UFS\)](#) - Olivier Paul

[Union nationale des producteurs de pommes de terre \(UNPT\)](#) - Geoffroy d'Evry

[L'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage \(Valhor\)](#) - Florent Moreau

